



Syndicat National des Enseignements de Second Degré
Section Académique de Besançon
19 avenue Edouard Droz - 25000 Besançon
Téléphone : 03.81.47.47.90

DÉCLARATION DU SNES-FSU à la CAPA des CPE du 8 décembre 2016

Nous siégeons aujourd'hui à la dernière CAPA « avancement échelon » des CPE avant l'instauration du protocole **Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations**. Si les modalités du projet portant sur la reconstruction et la revalorisation de la carrière semblent arrêtées par le ministère, les modalités relatives à l'évaluation des CPE ne nous ont toujours pas été communiquées. Pour ce PPCR nous nous félicitons de certaines avancées mais nous ne pouvons que faire l'amer constat d'une progression bien trop frileuse qui se situe loin des améliorations attendues par la profession. En effet, les augmentations salariales sont minimes et n'apportent qu'une bien trop maigre compensation au regard des pertes financières causées par le gel du point d'indice depuis 2010 et de la perte du pouvoir d'achat depuis 2000. Une véritable amélioration salariale est nécessaire pour les collègues actuellement en poste mais également pour rendre encore plus attractive la profession de CPE. Si nous nous félicitons également du rythme unique d'avancement, déconnecté en majeure partie d'une notation émise par la hiérarchie, nous regrettons qu'il ne soit pas calqué sur l'actuel avancement au grand choix conformément à nos revendications syndicales. Par ailleurs nos inquiétudes sont vives concernant le protocole d'inspection rendu obligatoire pour gravir certains échelons car, faut-il le rappeler, notre corps d'inspection est actuellement le même que celui des chefs d'établissement et constitué par des professionnels qui, dans leur grande majorité, n'ont JAMAIS exercé nos missions ! Comment dans ces conditions espérer résoudre les conflits hiérarchiques tels que nous avons pu les vivre l'an passé et par qui, dans la difficulté, se sentir soutenus ? **Par conséquent, le SNES - FSU revendique toujours, dans le cadre de la double notation pour les CPE, la création d'un corps d'inspection spécifique issu du corps.**

Encore aujourd'hui, nous devons dénoncer, **les effets néfastes sur les services de Vie Scolaire d'une « réforme collège » inadaptée, mise en place à la hâte et dont l'application bricolée et souvent dénuée de sens, continue à mettre sous tension les équipes pédagogiques**. Nos craintes, exprimées en présence des IPR lors des journées de formation « réforme collège », sont devenues réalité. Les emplois du temps des élèves sont criblés d'heures d'étude et dans certains collèges, les effectifs d'élèves à prendre en charge ont explosé, et ce, évidemment, à moyens constants ! Dans les zones rurales, les horaires des ramassages scolaires n'étant plus adaptés aux horaires des élèves, les salles d'étude sont donc systématiquement devenues des garderies où les AED maintiennent comme ils le peuvent un semblant de discipline. « Mieux » encore, dans un collège de l'académie, un chef d'établissement, par manque de personnel, a été contraint et forcé de solliciter les familles pour qu'elles gardent leurs enfants à la maison au lieu de les envoyer en étude. Par conséquent, **nous demandons à nos IPR de tenir leurs engagements formulés lors des journées de formation de la fin d'année scolaire dernière et de consolider les équipes de Vie Scolaire par la création de moyens supplémentaires**. Nous réitérons aussi notre demande de création d'un groupe de travail concernant la problématique des postes d'AED dans notre académie et ce, tant sur la question des moyens que des missions car nous constatons qu'ils sont, depuis le plan d'urgence, et plus que jamais, les bons à tout faire, notamment sur les missions de sécurité qui les transforment en agents de sécurité (contrôler les entrées, contrôler les sacs, faire le guet etc..)

Concernant le budget, et après le gel de 2016 et les grandes inquiétudes que nous devons d'ores et déjà avoir sur celui de 2018, nous regrettons **l'insuffisance des 250 postes de CPE pour la rentrée scolaire prochaine**. Une fois encore, le nombre de postes prévu ne permettra pas de couvrir l'ensemble des départs du corps, notamment les départs à la retraite. L'administration rectorale compte sans doute sur sa politique de répartition de la pénurie (carte cible des CPE) pour contrecarrer les effets de cette absence de création de poste. **Nous nous faisons d'ailleurs ici les porte-paroles des collègues en poste dans les EPLE victimes de la carte cible à cette rentrée, qui pour les plus téméraires, osent faire remonter leurs difficultés et leur mal-être à l'administration qui leur répond en leur proposant des pis-aller comme au Lycée Lumière de Luxeuil.**

Et puisque nous sommes sur des problématiques d'établissements, nous voulons dénoncer, **la situation hors-norme et insoutenable que vivent les collègues du collège Diderot**. Ici, comme dans les médias, nous continuons de vous alerter sur la situation des personnels de cet établissement franc-comtois où règne un climat quotidien d'insécurité. C'est parce que le SNES-FSU est présent sur le terrain et à leurs côtés que nous pouvons légitimement nous faire l'écho de leur lassitude, de leurs inquiétudes et de leur peur. Après le caillassage d'une salle où se déroulait un conseil de classe, après qu'un enseignant a été malmené, après l'introduction d'armes et de drogue par des élèves dans le collège, nous attendons par solidarité pour nos collègues, **une prise en charge rapide et adaptée de cette situation d'urgence** qui n'a pas lieu à Créteil mais bien à Besançon !

Enfin, pour terminer, nous nous questionnons sur la mise en place hâtive d'un Conseil de la vie collégienne, basé sur le modèle d'un CVL qui n'a jamais tenu ses promesses et qui va ajouter une ligne au nombre pléthorique de tâches qui incombent aux CPE.

Améliorer la situation des Conseillers principaux d'éducation, tant par le respect des missions que par l'amélioration des conditions de travail, c'est ce que le SNES continuera à faire, nationalement et localement, et ce, quelle que soit la future majorité gouvernementale.

Nesrine Kattoum, Christian Laine, commissaires paritaires SNES-FSU